

# Chorus Factures

By Tenor EDI SERVICES

*Guide Réglementation*



#WeDoEDI

[www.ediservices.com](http://www.ediservices.com)



## Ce que dit la loi ?

La facture électronique sera obligatoire pour les acteurs du secteur public et leurs fournisseurs dès 2017.

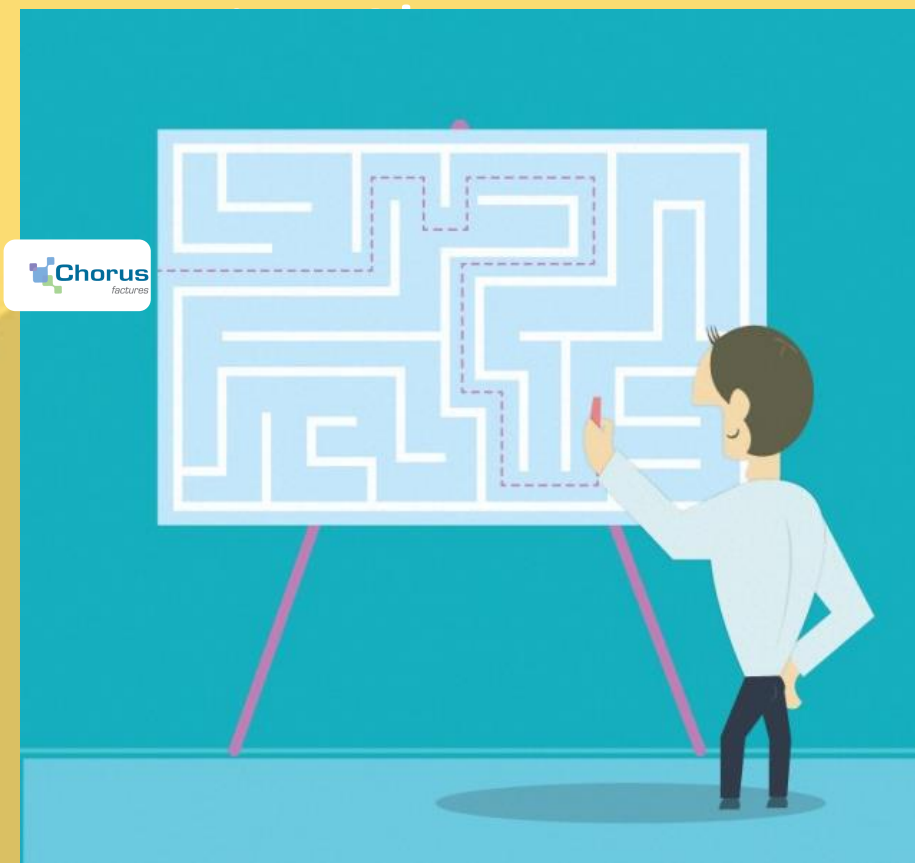
## Les dates clés pour être préparé...

1er janvier 2017 : grandes entreprises et collectivités ;

1er janvier 2018 : entreprises de taille intermédiaire ;

1er janvier 2019 : petites et moyennes entreprises ;

1er janvier 2020 : micros entreprises.



## Chorus Pro en chiffres :

Le portail Chorus Pro a ouvert le **20 septembre 2016**

Un mois plus tard:

- Plus de 50 000 factures électroniques envoyées
- Plus 12 000 fournisseurs connectés

3 mois plus tard :

- 168 288 entités publiques et 33 988 fournisseurs ont créé un compte.

Les collectivités auront finalement  
**jusqu'à fin 2017 pour se mettre en conformité.**

## 2 solutions



### Mode Portail

Saisie manuelle ou dépôt manuel de factures en PDF dans le portail CHORUS

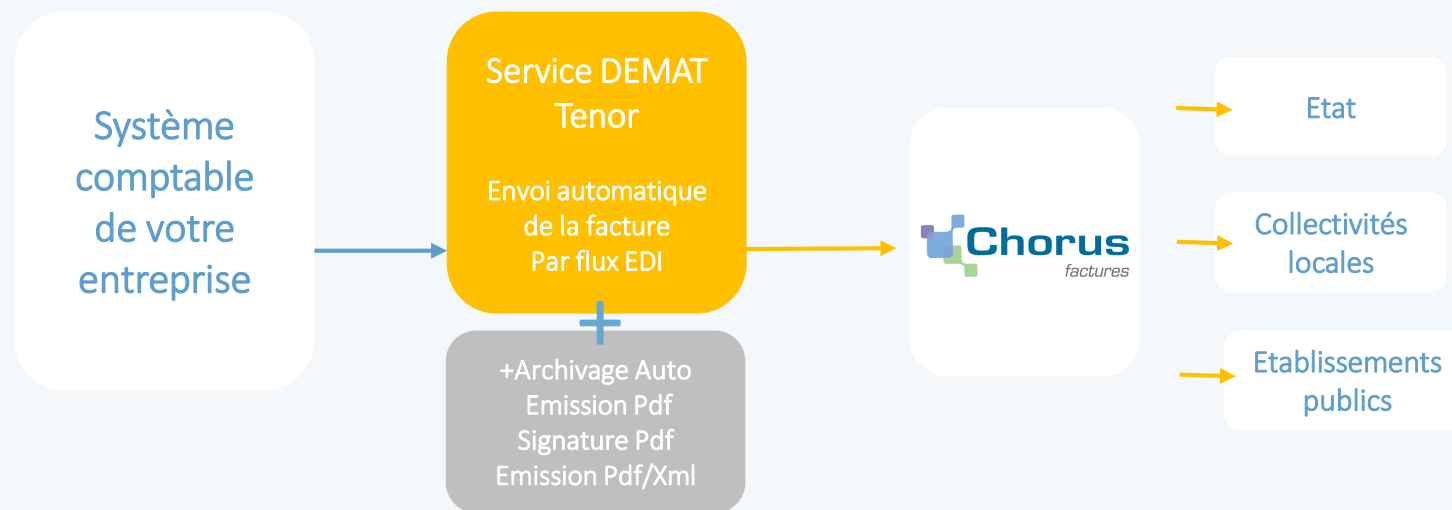
### Mode DEMAT

Envoi automatique de la facture  
En dématérialisation fiscale par Flux EDI depuis votre ERP



Solution avec prestataire DEMAT

# Focus sur le mode automatique



# Les avantages d'une solution DEMAT



÷3 vos coûts  
d'impression et stockage



Accélère vos délais  
de paiement



Allège vos opérations  
administratives et  
financières



÷2 vos coûts de  
traitement factures



# Choisir Tenor EDI SERVICES

La garantie d'un service de qualité !

Les services EDI Tenor sont interconnectés avec le Portail Chorus factures fournisseurs, conformément aux normes établies par l'Agence pour l'Informatique Financière de l'État (AIFE).

Nos solutions hébergées **EDIBASE EDI** et **EDIBASE Démat'**, vous permettent de générer vos factures directement depuis votre ERP, de les envoyer au bon format et de les stocker tout en respectant les prérogatives du Code Général des Impôts.

[>> En savoir plus sur nos solutions Demat Factures](#)